SARABIA Marie-José
SARABIA Alain
SARABIA Christian
SARABIA Geneviève

Bompas 17 novembre 2026

Objet : Demande d'examen de la possibilité de changement de destination de la parcelle AC 322 – Impasse Lamartine à BOMPAS

Madame, Monsieur,

Nous sommes quatre propriétaires de la parcelle cadastrée AC 322, située impasse Lamartine.

Cette parcelle accueille actuellement une remise à vocation agricole. Notre projet consiste à procéder à un changement de destination de ce bâtiment afin de créer un logement à l'étage, tout en conservant le rez-de-chaussée dans sa fonction actuelle de garage.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le classement actuel de cette parcelle, située en zone orange clair, considérée comme inconstructible, alors que la parcelle voisine bénéficie d'un classement en zone bleue, autorisant la constructibilité sous certaines conditions.

Or, plusieurs éléments nous semblent justifier un réexamen de notre situation.

En premier lieu, notre parcelle est située en plein cœur urbain, dans un secteur déjà bâti et aménagé. Le projet ne prévoit aucune construction nouvelle ni extension de l'emprise existante, mais uniquement une réhabilitation du bâtiment et un changement de sa destination.

Par ailleurs, le lexique du règlement relatif à la définition du centre urbain précise que « les constructions nouvelles n'augmenteront pas de manière substantielle les enjeux exposés ».

Dans cette logique, la transformation d'une remise existante en logement, sans augmentation de l'emprise bâtie, pourrait s'inscrire dans cet objectif, sous réserve de sa compatibilité avec les prescriptions réglementaires applicables.

Enfin, cette opération participerait pleinement à une démarche de renouvellement urbain, en permettant de valoriser un bâtiment existant situé en cœur de ville, plutôt que de favoriser une nouvelle artificialisation des sols.

Au regard de ces éléments, nous souhaiterions qu'une étude particulière de notre parcelle puisse être envisagée afin de permettre ce projet de réhabilitation et de changement de destination.

Vous remerciant de l'attention que vous apporterez à notre demande.

Cordialement
Christian SARABIA

Département :
PYRENEES ORIENTALES

Commune :
BOMPAS

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 16/11/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC PERPIGNAN
24 avenue de la Côte Vermeille TSA 10009 66961
66961 PERPIGNAN Cedex
tél. 0468664132 -fax
ptgc.pyrenees-orientales@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

